



COMMUNE DE TARCENAY-FOUCHERANS

# INFORMATIONS MUNICIPALES

AOÛT 2019

N° 7

## PERMANENCES SECRETARIAT

### TARCENAY :

Lundi de 17 h 00 à 19 h 00

Mercredi de 8 h 30 à 11 h 30

Jeudi de 13 h 00 à 16 h 30

Samedi de 8 h 30 à 10 h 30

Tél : 03-81-86-78-88

Mail : [mairie.tarcenay@orange.fr](mailto:mairie.tarcenay@orange.fr)

### FOUCHERANS :

Mardi de 16 h 30 à 18 h 00

Jeudi de 16 h 30 à 18 h 00

Samedi de 9 h 00 à 11 h 30

Tél : 03-81-86-78-57

Mail : [mairie.foucherans25@gmail.com](mailto:mairie.foucherans25@gmail.com)

### AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Mardi, Mercredi et Vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Samedi de 10 h 45 à 11 h 45

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 22 JUILLET 2019

### APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT (COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES)

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées est composée des représentants de l'ensemble des communes composant la Communauté de Communes Loue Lison. Elle est chargée d'évaluer les charges et les recettes transférées en fonction des compétences transférées à la Communauté de Communes.

Elle établit un rapport indiquant la quote-part des charges transférées revenant à chaque commune. Ainsi pour la commune de TARCENAY-FOUCHERANS, ce montant est de 43 971 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport de cette commission.

### AVIS SUR LA PROPOSITION DE MOTION PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE LISON AU PROJET DE RESEAU DE PROXIMITE DES FINANCES PUBLIQUES DU DOUBS

Le 6 juin dernier, Monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes Publics, M. Gérard DARMANIN, a écrit aux parlementaires du Doubs, à Madame la Présidente du Département ainsi qu'aux Président des associations des Maires pour leur présenter le nouveau **réseau de proximité des Finances publiques** et sa déclinaison envisagée à ce stade pour le Doubs.

Le 15 juin, les élus locaux du territoire Loue Lison apprenaient par la presse la fermeture des trésoreries d'Ornans et de Quingey, véritable service de proximité ouvert tous les jours.

Concrètement, à ce stade et sur la base des orientations fournies, ne resterons en 2022 que 5 trésoreries au lieu de 19 dans le département.

Les traditionnelles trésoreries, qui s'appelleront désormais « services de gestion comptable » seraient installées à Valdahon, Besançon, Pontarlier, Sainte-Suzanne et Morteau.

Plus aucune sur le territoire de la Communauté de Communes Loue-Lison : ni à Amancey, esseulé depuis plus de 2 ans, ni à Quingey, ni même à Ornans, ville chef-lieu de canton et siège de l'intercommunalité. Et pour les communes d'Abbans Dessus et Abbans Dessous se pose la question de leur trésorerie de rattachement avec la fermeture de celle de Saint-Vit.

Si les élus de la Communauté de Communes Loue Lison sont sensibles à la volonté d'écoute, d'échange et de dialogue qui s'est ouverte avec Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques, ils tiennent à affirmer qu'ils resteront fermes sur leur volonté de voir maintenus sur leur territoire :

- **Une trésorerie à Ornans** ou service de gestion comptable selon la nouvelle dénomination
- La présence à **Quingey d'un « cadre de haut niveau » auprès des 74 communes et des nombreux syndicats**
- Le maintien d'**accueil de proximité sur Ornans, Amancey, Arc et Senans et Quingey**, voire leur développement pour répondre aux besoins des usagers, par une présence aussi dans la sphère publique et pas uniquement par des partenariats avec des buralistes ou grâce à la présence postale aujourd'hui privatisée et fortement réduite après une vague importante de fermeture de bureaux ces dernières années.

Les élus tiennent à faire savoir qu'ils seront particulièrement vigilants quant aux décisions qui seront prises.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la motion présentée par la Communauté de Communes Loue Lison.

## **FORET : REGLEMENT AFFOUAGE – INSCRIPTION**

### **➤ REGLEMENT D’AFFOUAGE**

Nicolas DEMOLY présente au conseil municipal le projet de règlement d'affouage pour la saison 2019 – 2020. Ce projet a été établi en commission en combinant les 2 ex-règlements des 2 anciennes communes, qui étaient sensiblement les mêmes, constitués sur une base de l'ONF. Les principales clauses inscrites dans ce règlement concernent :

- le montant de la taxe d'affouage fixée à 6 € 00 TTC/ le stère
- l'établissement d'un rôle d'affouage avec 2 sections : village de Tarcenay et village de Foucherans
- le délai d'exploitation est fixé au 15 avril 2020
- les conditions d'exploitation

La commission bois a approuvé ce règlement qui sera remis à chaque affouagiste au moment de l'inscription. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce règlement.

### **➤ INSCRIPTIONS AFFOUAGE 2019 – 2020**

Les inscriptions pour l'affouage auront lieu du lundi 16 septembre 2019 au samedi 19 octobre 2019, aux heures de permanences habituelles en mairie de Tarcenay et Foucherans.

Comme pour les années précédentes, les affouagistes doivent fournir une attestation d'assurance « responsabilité civile » mentionnant spécifiquement la pratique de l'affouage.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **➤ JURES D’ASSISES**

Au cours de la séance de conseil municipal, il a été procédé au tirage au sort de 3 personnes inscrites sur la liste électorale pour les jurés d'assise. En effet, les communes de plus de 1 300 habitants doivent proposer 3 noms afin que les instances juridiques en désignent un.

Les personnes tirées au sort sont informées par courrier personnel.

### **➤ ABRI BUS :**

Un abri bus sera installé, route de Besançon, en remplacement de l'ancien poids public démonté. Patrice PRETOT présente deux devis des entreprises R.P.S. et S.N.M. Tous deux sont équivalents tant sur le matériel proposé que sur le prix.

Il est proposé de retenir l'offre de la société S.N.M. de Rurey pour un montant de 11 190 € TTC.

# INFORMATIONS GENERALES

🔗 **ARRETE PREFECTORAL PORTANT RESTRICTION PROVISOIRE DES USAGES DE L'EAU : Passage au NIVEAU 2** (Merci de vous référer à la documentation de la dernière information municipale)

Vous trouverez des précisions d'information à l'adresse suivante sur le site internet de la préfecture du Doubs :

<http://www.doubs.gouv.fr/Actualites/Actualites-2019/Secheresse-niveau-1-Restrictions-d-usage-de-l-eau-dans-tout-le-departement>

## 🔗 COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pour le 2<sup>ème</sup> semestre de 2019, la collecte des encombrants aura lieu :

- le mardi 24 septembre pour FOUCHERANS
- le mardi 15 octobre pour TARCENAY

## 🔗 FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE

L'agence postale sera fermée :

- le 16 et 17 août 2019
- du 7 au 17 octobre 2019

## 🔗 DATES A RETENIR

- ✓ **Dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2019 : Rando VTT TARC'FAMILY** organisée par l'Espérance de Tarcenay ; le RDV est fixé à 8h45 devant la salle des fêtes de TARCENAY

2 circuits sont proposés : 20 et 32 Kms

Pour tout renseignement : 07-81-43-21-83



- ✓ **Vendredi 20 septembre 2019 : Marche de nuit** organisée par les sections « marche nordique » et « marche loisirs » de l'ASC du Plateau de Tarcenay ; le RDV est fixé à 19h00 devant la salle des fêtes de TREPOT

Parcours de 12 Kms

Pour tout renseignement et inscription : 03-81-86-77-29 ou 03-81-86-76-81

